

Merci d'avoir participé à ce referendum d'initiative citoyenne sur la loi Blanquer

L'éducation selon Blanquer en 5 minutes :



1- Des écoles primaires à taille humaine, adaptées aux enfants, seront absorbées dans des établissements publics de savoirs fondamentaux

Ces "écoles du socle" réuniront en un seul établissement un collège et plusieurs écoles, regroupement décidé sans aucun débat avec la communauté éducative. Le projet de loi programme donc **la disparition des petites écoles, dans les communes**, telles que nous les connaissons.

Les directeurs et directrices d'écoles seront remplacé.es par un principal-adjoint (du collège de secteur) en charge de plusieurs écoles.

Aucun débat n'a précédé un tel **bouleversement dans l'organisation de toute l'école (maternelle et primaire)**, jusqu'à présent implantée à proximité des lieux de vie des élèves.



3- Les villes devront financer encore plus d'écoles privées, au détriment du service public libre et gratuit

Le projet de loi annonce **une instruction obligatoire des 3 ans, imposant donc le financement public des écoles maternelles privées**. Pourtant, aujourd'hui, déjà 97 % des élèves de 3 ans sont scolarisés !

Dans bien des communes, **on peut craindre que le budget des écoles publiques soit impacté très négativement**. En effet, ce qui va ainsi être donné aux écoles maternelles privées risque fort d'être pris aux écoles publiques, les moyens des communes étant de plus en plus contraints.



2- Les inégalités sociales et territoriales seront accrues

Dans certains secteurs ruraux, **il n'y aura plus d'école à moins de 20 km**, et les enfants seront contraints de subir plus d'une heure de transport scolaire par jour. Et il sera bien plus difficile pour les parents de rencontrer les enseignant.es ainsi éloigné.es.

Dans certains lycées isolés, **le nombre d'enseignements de spécialité sera très réduit**, et les élèves devront renoncer à leurs choix, ou bien être scolarisés à des dizaines de km de chez eux, voire contraints à être internes.

Le bac ne sera plus national car il comprendra 40 % de contrôle continu avec des épreuves locales, il n'aura donc plus la même valeur selon le lycée où il a été passé, et **certaines formations** du supérieur pourront refuser les bacheliers qui ne proviennent pas des "**bons lycées**", ce qui va bien sûr nuire encore aux secteurs déjà les plus défavorisés.

Cette loi crée une éducation au rabais pour le plus grand nombre, mais en même temps invente des **établissements internationaux réservés à l'élite** qui pourront déroger à l'organisation pédagogique habituelle.



4- De plus en plus d'enseignant.es seront recruté.es sans formation

Aujourd'hui, les enseignant.es de vos enfants sont recruté.es à bac +5 et titulaires d'un concours qui reconnaît leur qualification et leur statut.

Le projet de loi crée un dispositif de **recrutement d'étudiant.es dès la deuxième année de licence**, à qui seront confiées les responsabilités de classes et des missions d'enseignement.

Par le biais de ce recrutement "à bas coût" **nos enfants seront confiés à des étudiant.es pas encore formé.es aux métiers de l'enseignement**.

A CELA S'AJOUTENT DES EFFECTIFS DEGRADÉS ET DES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE INADMISSIBLES A CAUSE D'UN BUDGET 2019 INSUFFISANT

Les effectifs de certaines classes dans les écoles, collèges ou lycées augmentent considérablement, y compris quand ils sont classés en éducation prioritaire avec des élèves fragiles.

L'inclusion des élèves en situation de handicap est elle aussi mise à mal, car les moyens financiers et humains qui y sont consacrés sont eux aussi largement insuffisants.

Les réformes Blanquer visent à supprimer encore 2650 postes alors que le nombre d'élèves est toujours en hausse !

→ Nos enfants seront accueillis dans des classes surchargées au détriment de la réussite de tous, et pour commencer de ceux qui sont en difficulté.

→ C'est aux dépens de toutes les autres classes que la généralisation de classes à petits effectifs en CP et CE1 de REP et REP+ sera financée.

→ Nos enfants deviendront de simples variables d'ajustement comptables !